

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Accompagner les opérateurs touristiques vers une démarche plus durable

N° action : 63

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

- Contexte :

Même si les professionnels du tourisme s'orientent de plus en plus vers une démarche et des produits respectueux de l'environnement, de nombreux efforts restent à faire pour devenir un territoire exemplaire en matière de durabilité. Les activités proposées sont déjà orientées vers la nature et présentent un fort potentiel en termes de pratiques durables (modes de déplacement doux, efficacité énergétique, production locale, eco-design, recyclage, etc.) qu'il convient de développer. En matière de préoccupations environnementales et sociales, peu de formations et surtout d'accompagnements personnalisés pour les professionnels du tourisme sont proposés à l'heure actuelle sur le territoire du Parc national.

- Objectifs :

1. Accompagner les opérateurs sur le terrain/dans leur quotidien pour leur permettre d'adopter des pratiques plus durables ;
2. Accompagner concrètement les opérateurs pour le développement de produits touristiques durables/verts ;
3. Permettre aux opérateurs d'être formés sur la thématique du développement durable ;
4. Promouvoir les différentes initiatives développées par les professionnels du tourisme ;
5. Rendre le territoire du Parc national de la Vallée de la Semois plus exemplaire en matière de tourisme durable.

• Méthodologie :

A) Etat des lieux

1. Identifier les opérateurs déjà engagés dans une démarche durable et les structures d'accompagnement/de formation potentiellement actives dans le domaine ;
2. Benchmark des nouvelles tendances en matière de pratiques durables (éco-label, accessibilité, économie d'énergie...).

B) Mise en place des formations et des accompagnements personnalisés des professionnels du tourisme

1. Planification des formations et marchés publics ;
2. Promotion et mise en place des formations ;
3. Développement et suivi des accompagnements personnalisés.

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

C) Mise en avant de l'engagement durable des opérateurs

Création d'une campagne de communication mettant en avant les opérateurs engagés et les actions initiées.

- Localisation :

Territoire du Parc national et zones d'influence

- Public ciblé :

Les visiteurs/touristes, professionnels du tourisme, personnes à besoins spécifiques (...)